



Pouvoirs publics et associations : une coopération complémentaire, pérenne et libre

La mission et l'engagement des associations est de compléter l'action publique, en se basant sur la loi de 1901 qui leur donne un cadre et des responsabilités, mais qui leur garantit indépendance, force, ingéniosité et dynamisme.

Cette perpétuelle adaptation des associations face à l'aggravation de la pauvreté et le renforcement de la fréquentation des dispositifs d'urgence et des accueils n'est permise que par :

- la force et l'indépendance de leur engagement,
- la détermination de leur projet, et leur rigueur à le mettre en œuvre,
- l'accompagnement des bénévoles.

Cette action visant à agir en complément des dispositifs nationaux mis en place et relevant de la puissance publique doit pouvoir bénéficier d'un soutien à la hauteur des enjeux de société auxquels elles s'efforcent de répondre.

Cet équilibre ne peut fonctionner que si l'Etat reconnaît l'indépendance associative, en mettant en place les politiques publiques dans une relation de partenariat avec les associations.

LE CONSTAT DES RESTOS

Les Restos constatent une inclination de plus en plus forte des pouvoirs publics à intervenir et vouloir réglementer l'action associative. Exigence de listes nominatives, demande d'intervention ou de retrait sur certains territoires, ingérence dans l'organisation ou la nomination des responsables sont autant d'exemples qui illustrent la confusion que certains responsables politiques entretiennent avec le monde associatif.

Par exemple, si les Restos ont répondu à la demande de coordination des acteurs associatifs dans le cadre de la mise en place du SIAO, c'était dans l'unique but de rendre plus opérationnel un dispositif d'urgence fragile. Les Restos constatent comme une évolution inacceptable le fait qu'ils ne puissent plus accueillir les bénéficiaires de leurs activités alimentaires dans les centres d'hébergement qu'ils gèrent, sans compter l'obligation qui leur est faite de transmettre des données sensibles et confidentielles pouvant mettre en cause le principe d'accueil inconditionnel.

Cette année encore, les Restos ont dû se mobiliser pour défendre le PEAD ou le maintien de la loi Coluche, alors que leur mission première est de focaliser leur énergie pour défendre et aider les plus démunis. Le temps consacré à la recherche de fonds ou à la demande de stabilisation des dispositifs existant est perdu pour les actions d'aide concrète.

Par ailleurs, les ruptures ou les changements de cap peuvent aussi avoir des conséquences dramatiques sur les parcours d'insertion. En octobre 2010, la coupure de certains crédits destinés aux contrats aidés a conduit certaines régions à interrompre des aides qui ont de facto menacé des retours à l'emploi patiemment construit depuis des mois.

Le projet associatif et l'action quotidienne des Restos ne conduisent pas à assister les personnes mais à les accompagner : la preuve, une personne sur deux vient aux Restos pour la première fois, une sur deux s'en sort et n'a plus besoin des Restos.

En conséquence, et pour accueillir des personnes chaque jour plus nombreuses avec des outils efficaces et un accompagnement renforcé, l'action associative doit être préservée et libérée.

CE QUE NOUS DEMANDONS AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE

→ Assurer un cadre pérenne aux associations

Les dispositifs d'insertion étant longs et complexes à mettre en œuvre, il est essentiel qu'ils soient le plus possible stabilisés, et, quand le pouvoir politique estime nécessaire de les faire évoluer, un dispositif de transition devrait être mis en place pour permettre aux associations de s'adapter.

→ Encourager la collaboration entre associations et pouvoirs publics, dans le cadre d'engagements réciproques pluriannuels

Ces engagements bilatéraux devront être volontaires, équilibrés et pluriannuels. L'association s'engage sur un projet commun et à transmettre des informations et rapports d'activité.

En sus de ces engagements, les pouvoirs publics garantiront les financements, leur périodicité et leur visibilité, ces derniers doivent également s'engager envers l'association (partage d'information, travail conjoint, dialogue de gestion, diagnostic partagé, etc.).

→ Préserver l'indépendance, l'expérimentation, la créativité et l'initiative associative

Chaque acteur associatif est unique et indépendant, ils doivent être respectés en tant que porteurs de projet et d'engagement bénévole au service de l'autre.

Cette réelle indépendance permettra aux associations d'être toujours plus innovants et performants, de tenir leur rôle de « garde fou » au sein de la société civile. Lors de futurs chantiers nationaux, que le candidat aura choisi de prioriser, les Restos demandent que soient favorisés et ouverts aux associations les appels à projets sociaux ouvrant le champ des expérimentations en dehors des contraintes que s'impose l'administration.

→ Laisser les associations seules juges de leurs partenariats

Lorsque les situations de terrain s'y prêtent, les associations se coordonnent et collaborent permettant ainsi de dégager des économies d'échelle ou d'offrir une certaine fluidité dans le fonctionnement et l'accueil des personnes fragilisées.

A contrario, la recherche systématique de mutualisation contribue à freiner l'initiative locale et la fertilité associative. Les Restos souhaitent que soient privilégiées les collaborations lorsqu'elles répondent à des problématiques de terrain

CE QUE NOUS PROPOSONS DE FAIRE EN COMPLÉMENTARITÉ

→ Une optimisation de l'argent public donné en confiance

La Cour des Comptes a précisé qu'aucune structure ne pourrait faire la même chose que les associations à si faible coût.

La puissance publique mobilise 5 à 8 fois plus de moyens financiers pour faire seulement la même chose, alors que le constat d'aggravation de la précarité nous conduit chaque année à pousser d'avantage notre investissement pour réparer les maux de l'urgence sociale

Ces chiffres résultent du travail des bénévoles et du maintien par les Restos de frais généraux très bas, seulement 7,1 %.

→ Une neutralité politique immuable

Depuis plus de 25 ans, les Restos se font l'écho des personnes fragilisées qu'ils accueillent, auprès des pouvoirs publics. Les combats des Restos pour maintenir l'aide aux plus démunis ont, conformément à l'esprit fondateur de Coluche, rassemblés au-delà des clivages politiques.

Si les moyens lui sont favorisés, si l'indépendance, l'expérimentation et la créativité associative sont préservées, l'association pourra mettre en place des actions « permettant d'accompagner sans assister ».